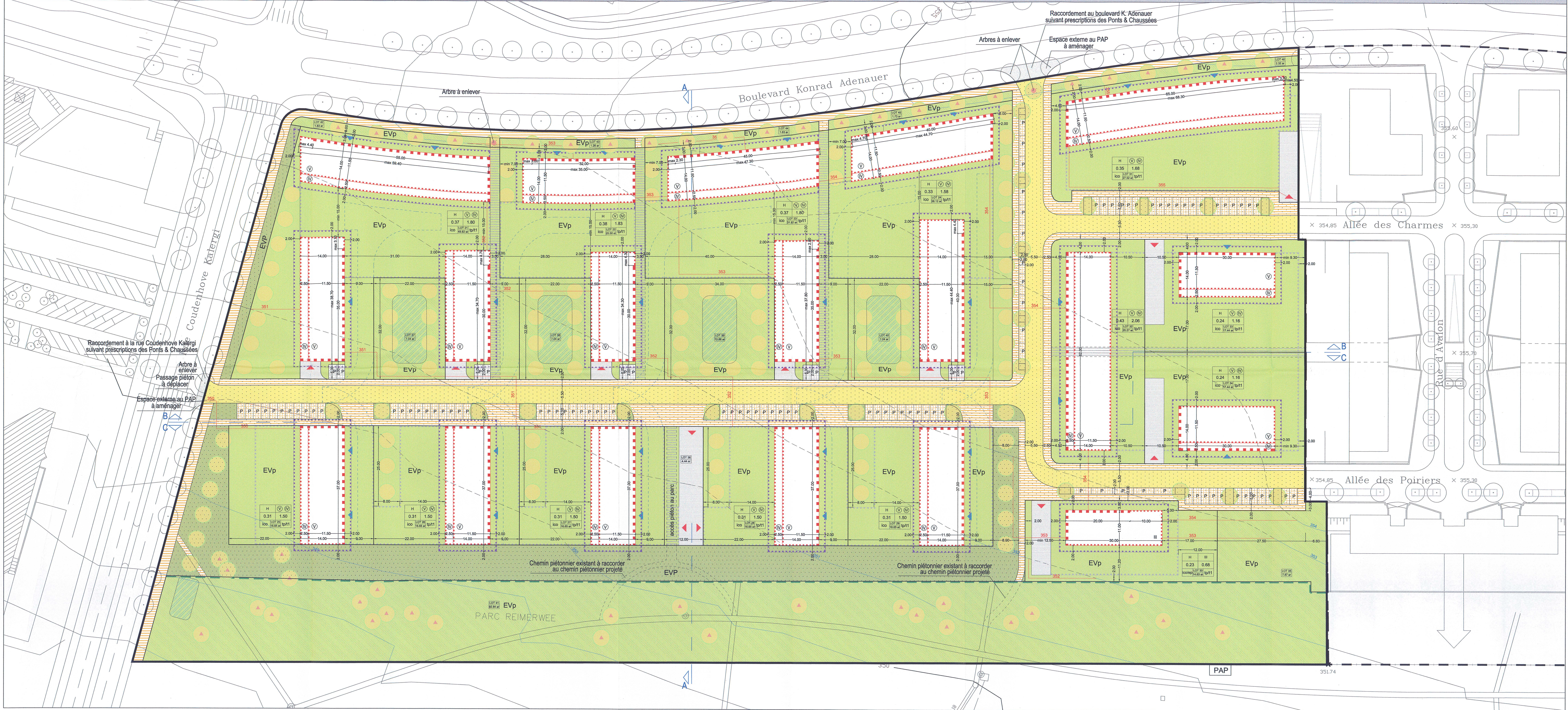
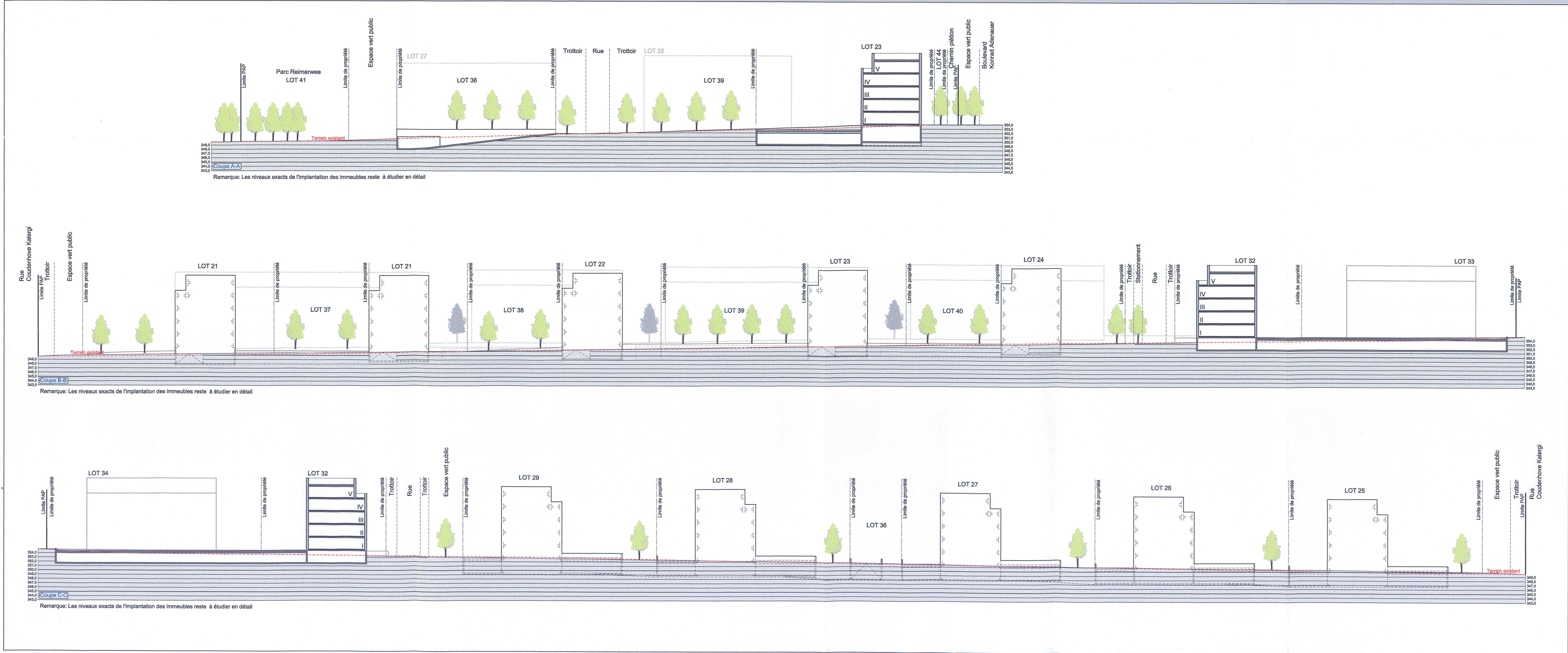




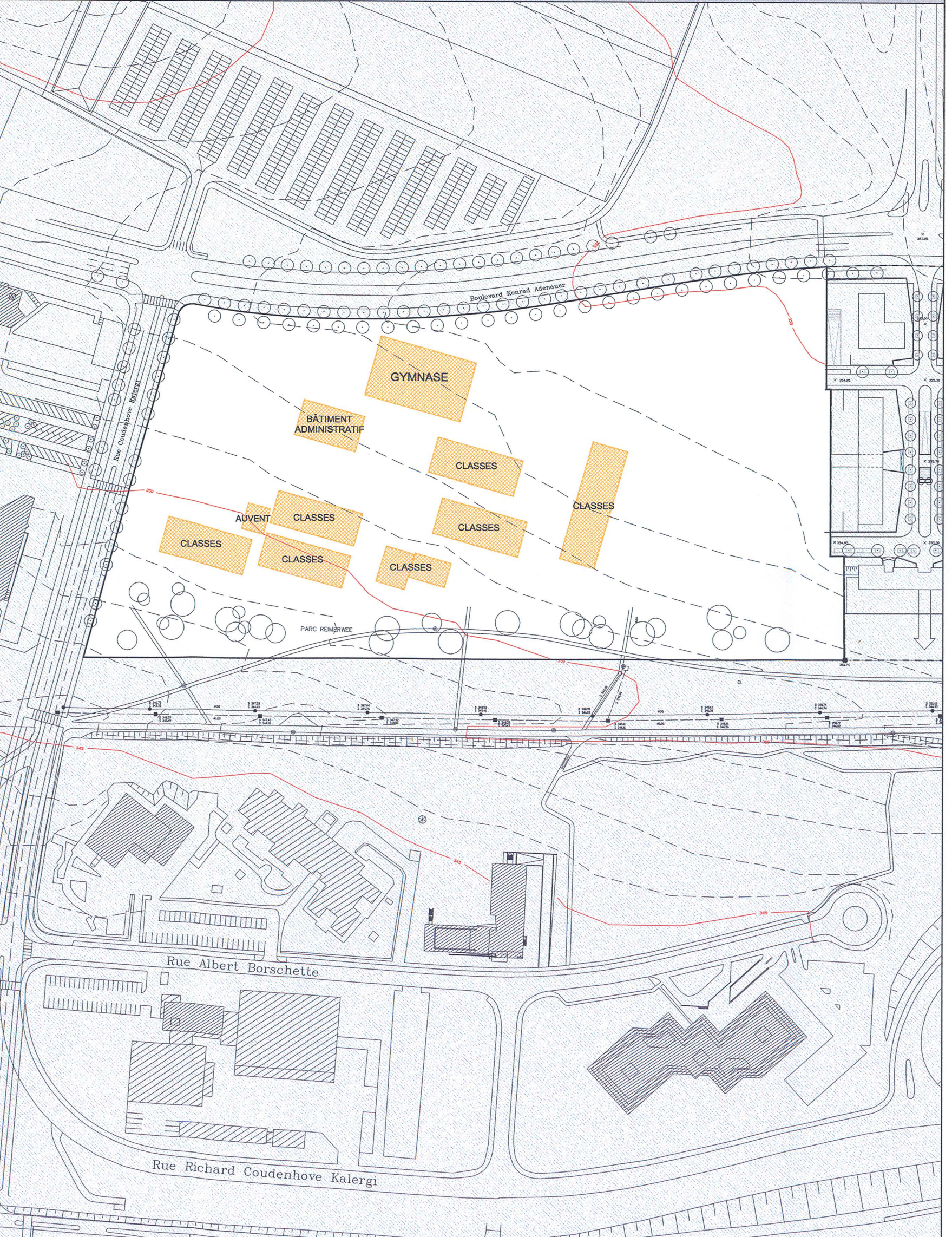
LEGENDE OFFICIELLE

Zones définies au PAG			
HAB-1	Zones d'habitation 1	Zone	Nombre d'étages pleins ou hauteur des constructions
HAB-2	Zones d'habitation 2	Coefficient d'occupation du sol	Coefficient maximal d'occupation du sol - CMU
ZMC	Zones mixtes à caractère central	Type et densité des constructions	Coefficient d'occupation du sol - COC
ZMU	Zones mixtes à caractère urbain		Forme des toitures
ZMR	Zones mixtes à caractère rural		Prescriptions supérieures
ZBEP	Zones de bâtiments et d'équipements publics		
ZAE	Zones d'activités économiques		
PAP	Délimitation du PAP		
II	Nombre d'étages pleins		
II	limite supérieure		
II	obligatoire		
ho-x	Hauteur des constructions		
ha-x	hauteur à la corniche de x m		
hf-x	hauteur à l'acrotère de x m		
hf-x	hauteur au faîte de x m		
oe	Types et dispositions des constructions		
oe	constructions en ordre continu		
oe	constructions en ordre non continu		
mi	maisons isolées		
mj	maisons jumelées		
mb	maisons en bande		
	Implantation des immeubles		
	alignement obligatoire constructions principales		
	limite maximale de surfaces constructibles pour constructions principales		
	alignement obligatoire dépendances pour dépendances		
	limite maximale de surfaces constructibles pour dépendances		
	Délimitation des lots / parcelles		
	délimitation des zones différentes (Abgrenzung unterschiedlicher Nutzung)		
	lots privés constructibles		
	terrains cédés à la commune		
	Degré de mixité des fonctions		
	pourcentage minimal de logements par immeuble		
	pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble		
	pourcentage obligatoire de logements par immeuble		
	Espaces verts		
	espace vert public		
	espace vert privé		
	ADJ		
	aires de jeux		
	plantations existantes		
	plantations projetées		
	arbres existants à conserver		
	Voies de circulation		
	rues		
	aires de stationnement/emplacements publics		
	chemins piétonniers, "pistes cyclables"		
	Forme des toitures		
	représentation du faîte		
	toiture plate		
	toiture à 1 versant		
	toiture mansardée		
	éléments bâtis ou naturels à sauvegarder		
	respect de conditions d'intégration déterminées		

COUPES INDICATIVES



BATIMENTS EXISTANTS A DEMOLIR



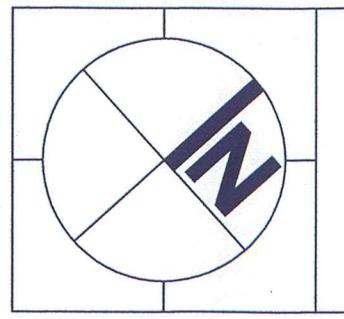
LEGENDE COMPLEMENTAIRE

Zones définies au PAG	
H	Zones d'habitation
PAP	Délimitation du PAP Reimerwee Est (présenté en 16/04/2012)
Types et dispositions des constructions	
ico	immeuble collectif
ep	équipement public
Implantation des immeubles	
	limite maximale de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limite maximale de surfaces constructibles pour l'aménagement de balcons
Espaces verts	
	limite d'emprise actuelle du parc Reimerwee
Gestion de l'eau	
	zone réservée pour la gestion des eaux pluviales (indicatif)
Voies de circulation	
	aires de stationnement/emplacements privés
	servitude de passage: chemins piétonniers, "pistes cyclables" sur espace privé
	accès carrossable aux constructions souterraines
	accès piétons aux constructions principales (indicatif)
	accès à garantir aux services d'incendie et de sauvetage
Courbes de niveaux	
	Cotations
	dimensionnement
	reculs
	niveaux en coordonnées nationales

MATRE DE L'OUVRAGE: FONDS D'URBANISATION ET D'AMENAGEMENT DU PLATEAU DE KIRCHBERG

PROJET: QUARTIER DU PARC PAP REIMERWEE OUEST

FIGHER: \Srv03\data\ep\Documents\FONDS KIRCHBERG-REIMERWEE-PAP-10-E-26704-ProjetPAP-2011-06-20
ECHELLE: 1 / 500 e - 1 / 2000 e
DESSINE: CC
CONTROLE: NE
DATE: 20 juin 2011



QUARTIER DU PARC - PAP REIMERWEE OUEST